

● **Communiqué de presse ad hoc**

20 mai 2015

---

## 6<sup>ème</sup> Assemblée générale de Nant de Drance SA

**Nant de Drance SA a tenu sa 6<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire le 20 mai 2015 à Châtelard. Les actionnaires ont approuvé les comptes annuels 2014 et élu les membres du Conseil d'administration pour une durée de trois ans.**

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 20 mai 2015, les actionnaires de Nant de Drance SA, soit Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%) ont approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels 2014. Ils ont également donné décharge aux membres du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale a renouvelé le mandat des administrateurs suivants pour une durée de trois ans : Michael Wider (Alpiq), Christian Plüss (Alpiq), Peter Teuscher (CFF), Bernhard Brodbeck (IWB) et Paul Michellod (FMV). Daniel Fischlin (CFF) a également été élu pour une durée de trois ans en remplacement de Jon Bisaz.

Nant de Drance SA a publié aujourd'hui son rapport de gestion 2014. Celui-ci est disponible sur Internet sous le lien suivant : <http://www.nant-de-drance.ch/plus/#c14>.

Pour plus d'informations sur Nant de Drance: [www.nant-de-drance.ch](http://www.nant-de-drance.ch)

**Contact média pour Nant de Drance SA:**

Alpiq SA

Group Communications

Christel Varone

Téléphone: +41 21 341 22 77

E-mail: [media@alpiq.com](mailto:media@alpiq.com)

**Nant de Drance en bref**

Le projet Nant de Drance consiste à construire une centrale de pompage-turbinage dans une caverne située entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux-Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, la centrale de Nant de Drance produira environ 2,5 milliards de kWh d'énergie de pointe par an. Elle sera mise en service par étape dès 2018. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%).